

ARINTHOD

Infos 2017 N°9



*Patrimoine d'hier,
... Patrimoine de demain*

LE MOT DU MAIRE



Un été sur le pont !



Alors que traditionnellement la période estivale est synonyme de repos et de calme, il n'en a pas été ainsi dans la vie municipale cette année.

➔ Le dossier le plus facile techniquement à réaliser, mais le plus compliqué administrativement à mettre en place, fût celui de la création de la commune nouvelle, fusion des communes d'Arinthod et de Chisséria.

Nous pouvons vous annoncer que celle-ci sera réellement effective au 1^{er} janvier 2018.

Je tiens particulièrement à remercier le maire de Chisséria, Jacques CALLAND, et son équipe municipale pour leur coopération constructive, qui a permis la création de cette commune nouvelle.

➔ Le dossier concernant l'évolution de la loi NOTRe (nouvelle organisation du territoire) ne nous a guère laissé de répit, nous contraignant à travailler très rapidement afin de respecter le calendrier imposé (schéma de mutualisation, Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT). Un grand merci à la Communauté de Communes pour sa coopération et son efficacité.

➔ La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive bientôt à son terme, mais après quel engagement ! Et là encore, je remercie particulièrement le groupe de travail du Conseil Municipal.

➔ L'accueil de Corinne HUBERT au service administratif en remplacement d'Emilie JAUD que nous remercions chaleureusement pour son investissement et son engagement, et à qui nous souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

➔ Le dossier de construction de logements seniors, Cour de la Mairie, est concrétisé avec l'Office Public de l'Habitat (OPH).

➔ Les travaux du futur bâtiment mairie / salles associatives, rue des Ecoles, avancent bien. Nous devrions investir les lieux au cours du premier trimestre 2018.

➔ Les études de revitalisation du centre bourg et d'aménagement du sentier du patrimoine en cours, représentent des enjeux stratégiques pour la redynamisation du centre d'Arinthod.

Néanmoins, le Conseil Municipal par son souhait de ne rien retarder, a anticipé et maintenu ses engagements.

Nous voulons pouvoir continuer d'investir, car ne plus le faire serait laisser se dégrader notre patrimoine et constituerait une dette à retardement pour la génération suivante. Ainsi, nous redoublons d'efforts dans les partenariats pour cofinancer nos projets (Département, Etat et Communauté de Communes).

Arinthod est riche de bénévoles et de services de proximité ; j'en profite pour exprimer toute ma gratitude et mon admiration à ceux qui s'engagent au quotidien pour notre village.

J'aborde cette rentrée avec confiance dans le bon sens collectif et tout simplement l'envie de poursuivre le travail au service d'Arinthod.

Bien chaleureusement,

Jean-Charles GROSDIDIER

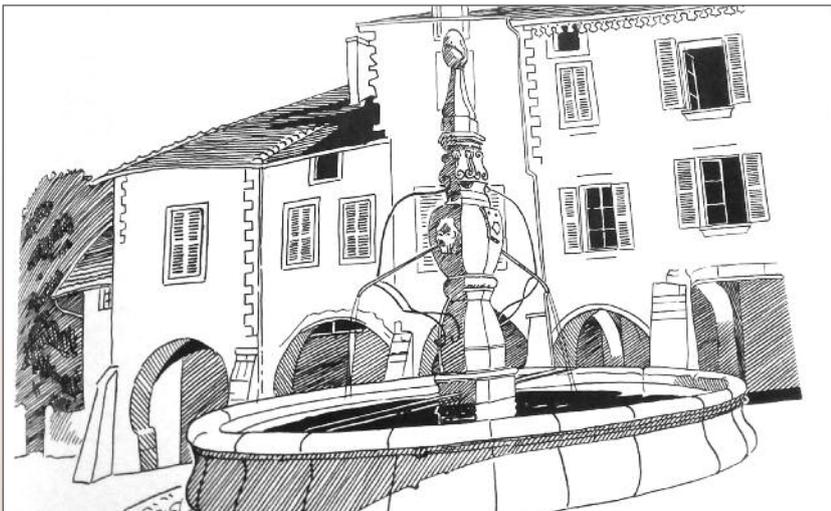
SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2	Actualités	p. 12-18
Le patrimoine communal	p. 3-9	Infos pratiques	p. 19-24
Budget communal 2017	p. 10-11		

Le Patrimoine Communal

Nous vous invitons dans ce numéro, à une large réflexion sur le patrimoine de la commune d'Arinthod dont nous sommes tous dépositaires et que nous devons transmettre aux générations suivantes.

Il nous faut donc entretenir ce patrimoine pour qu'il profite au plus grand nombre. C'est la mission des élus qui doivent décider les investissements nécessaires.

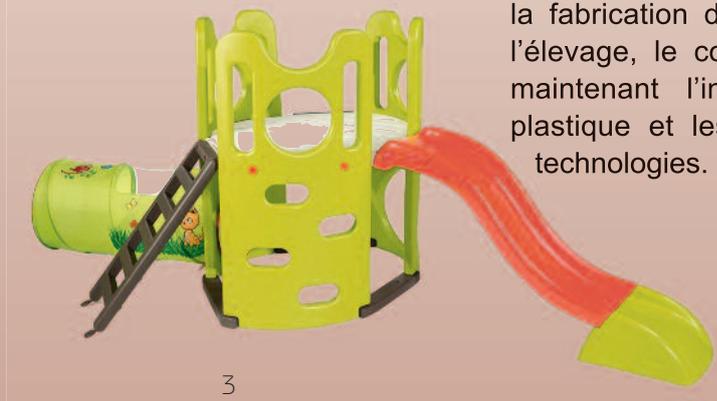


Dessin : « Abbé Garneret »



→ **Il s'agit du patrimoine bâti** : les anciens bâtiments scolaires, la salle polyvalente, la salle de la charité, le presbytère, l'église, la chapelle, les fontaines, lavoirs et alambics, les appartements et locaux commerciaux en centre-ville, la mairie actuelle et l'atelier municipal, les vestiaires au stade, le boulodrome, la gendarmerie...etc.

→ **Ce sont également nos forêts** d'essences très variées, d'une surface de presque 500 ha que nous vous détaillons dans les pages suivantes.



→ **Le patrimoine est aussi immatériel issu de notre histoire, de nos traditions, de notre savoir-faire** : de la tournerie qui a fait vivre des générations, en passant par la fabrication du comté et l'élevage, le commerce et maintenant l'industrie du plastique et les nouvelles technologies.

Le Patrimoine Communal

De tout temps, nos ancêtres ont réfléchi, travaillé et se sont organisés pour innover et entreprendre. Alors aujourd'hui, quels projets et quelle vision de l'avenir de notre territoire avons-nous ?

Depuis 2 ans, plusieurs grands projets sont en réflexion ou déjà en chantier, certains en collaboration avec la communauté de communes, afin d'essayer de répondre aux questions suivantes :

- Comment préserver ce patrimoine dont nous sommes actuellement dépositaires ?
- Comment exploiter ce patrimoine pour dessiner le développement futur d'Arinthod ?

Projets en cours :

→ Plan local d'urbanisme (projet commune) : A quoi sert une révision du PLU ?

- ✓ Elle permet d'actualiser le zonage et les règlements du PLU approuvé en 2006 sur notre territoire pour permettre la construction de logements nouveaux et l'aménagement des espaces industriels, agricoles, touristiques et naturels et penser ainsi la ville de demain tout en anticipant l'évolution de la population.
- ✓ Elle permet de prévoir les aménagements que sont, entre autres, les entrées du village, la place de la poste tout en tenant compte des déplacements des véhicules et des personnes dans un environnement agréable.
- ✓ Elle permet de protéger notre centre-ville historique.

Cet immense chantier aura duré 18 mois. Il aura nécessité de très nombreuses réunions de travail.

Actuellement, il est en cours de validation par les personnes publiques associées, puis viendra l'enquête publique. Le nouveau PLU sera applicable au 01/04/2018.

→ Sentier du patrimoine : Pourquoi le réhabiliter ?

Depuis sa création dans les années 80, il n'a pas évolué. Pourtant il pourrait devenir l'offre touristique phare de notre village et être le fil conducteur qui relie les différents points remarquables de notre cœur de ville. Il profitera bien sûr aux touristes mais également aux habitants d'Arinthod en leur offrant une promenade agréable sans sortir du village.



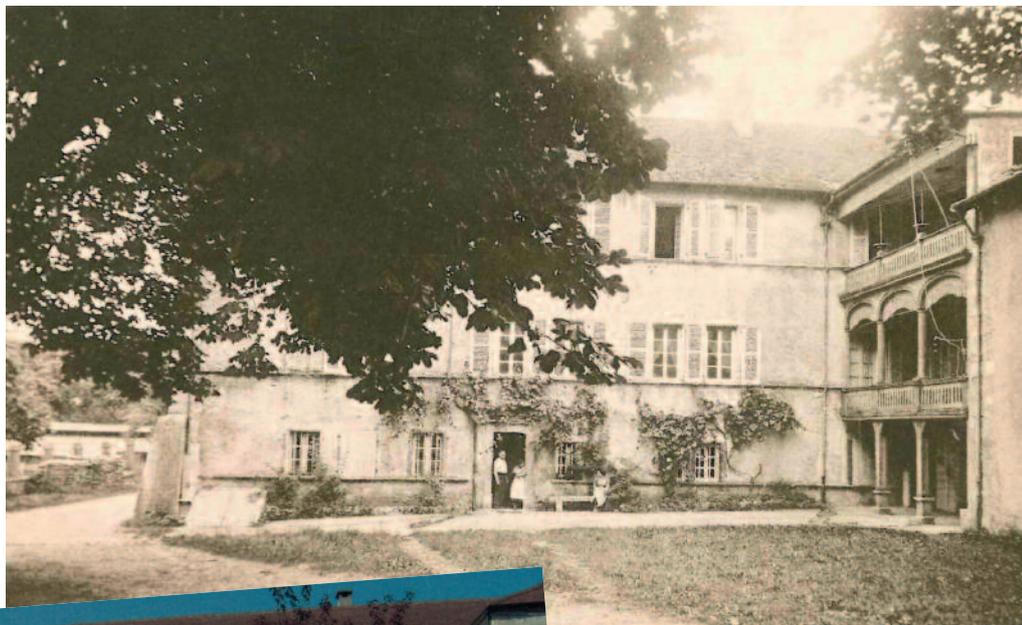
L'étude pour un aménagement plutôt « artistique » est en cours pour des travaux qui verront le jour à partir du 2^{ème} semestre 2018.

QUESTIONS :

Souhaitons-nous investir pour développer le tourisme dans notre région ?

Le bénéfice serait double : Rénover notre patrimoine et créer des emplois !

Avons-nous vraiment conscience de la qualité et des atouts de notre territoire que beaucoup nous envient !



“ **Esquisse
en 3D
des logements
sénior** ”

→ **Aménagement par l'OPH,
de 7 logements sénior
dans la mairie actuelle**

Les travaux commenceront en 2018 dès que la mairie aura déménagé.

Ce sera une belle réhabilitation de ce bâtiment historique emblématique d'Arinthod, qui offrira à nos sénior 7 logements de qualité (du T1 au T3) en centre-ville, à proximité des commerces.



→ Transformation de l'ancienne école primaire en nouvelle mairie (projet commune)

Les travaux touchent à leur fin, le déménagement est prévu au cours du premier trimestre 2018.

Ce magnifique bâtiment va retrouver sa beauté

d'origine et redeviendra la nouvelle mairie accessible à tous avec une dizaine de salles disponibles pour les associations de la commune.

→ Etude sur la revitalisation des bourgs centre de St Julien et d'Arinthod (projet Communauté de Communes de la Petite Montagne)

Merci à ceux qui ont accepté de répondre à nos questions lors de la foire et de la brocante au mois d'août.

Vos observations, avis, idées, souhaits, visions nourrissent notre réflexion.

Il s'agit de trouver des solutions pour :

- Redynamiser le commerce et améliorer l'attractivité,
- Redonner vie aux logements vacants,
- Faciliter la circulation des piétons et des véhicules.

Vous serez informés régulièrement de l'avancement de ce projet.



→ Projet de territoire :

Réfléchir aujourd'hui pour préparer demain (projet CCPM)

Merci à ceux qui ont pris le temps de participer aux ateliers.

L'exercice était difficile car il s'agissait, en partant du diagnostic actuel de notre mode de vie, de nos

besoins et de notre économie, de définir une feuille de route qui servira aux élus pour lancer les grands travaux qui engageront la vie des habitants et l'économie (donc les emplois) de la communauté de commune pour les années à venir !



Notre forêt

La forêt communale d'Arinthod est gérée par l'ONF (Office National des Forêts). Elle est dotée d'un document de gestion appelé plan d'aménagement forestier.

Ce document rédigé par l'ONF en concertation avec le conseil municipal décrit la forêt et les enjeux de production de bois, de protection de l'environnement et d'accueil du public qui lui sont propres.

Ce plan d'aménagement fixe les orientations de gestion pour la période 2001-2020, et planifie annuellement les coupes et les travaux à réaliser. Il garantit que la forêt communale est gérée durablement.

Les bois produits dans la forêt communale bénéficient du label PEFC.

A l'image des forêts de la Petite Montagne, la forêt d'Arinthod est très diversifiée en termes d'essences d'arbres, de types de peuplements forestiers et de fertilités. Afin de s'adapter à cette diversité, la gestion pratiquée est en futaie irrégulière.

Quelques chiffres sur la forêt communale d'Arinthod :

- ✓ **455 hectares** avec 20% de résineux (dont 15% de sapins 5% autres) et 80% de feuillus (35% de chênes, 45% de hêtres, charmes, érables, frênes et tilleuls) de la surface couverte. Afin de se repérer plus facilement, le massif forestier a été divisé en 69 parcelles.
- ✓ En moyenne **annuellement 560 m3 de bois sont exploités** (bois de chauffage dans le cadre de l'affouage et bois de sciage) dont 370 m3 de résineux. En rapport, 20% de résineux rapporte les 2/3 du volume exploité.

BILAN FINANCIER :

La forêt communale dégage des bénéfices annuels d'environ 4 600 € sur ces dix dernières années, soit environ 11 € / hectare / an.

Au niveau environnemental, la forêt est incluse dans le site Natura 2000 de la Petite Montagne. La préservation des habitats et des espèces à forte valeur patrimoniale est prise en compte dans la gestion forestière : respect de périodes de quiétude pour la faune, restauration de mares, maintien d'arbres morts, secs, ou à cavités, diversification des espèces d'arbres, gestion en futaie irrégulière pour limiter les coupes rases... Aussi la forêt abrite le cirque de Vogna-Négliia protégé par arrêté préfectoral de protection du biotope pour la préservation du faucon Pèlerin et du grand corbeau, espèces à forte valeur patrimoniale.

La forêt communale d'Arinthod est le bassin d'alimentation du captage d'eau de la commune. Il est ainsi important de prendre soin de la forêt pour éviter la pollution de la nappe phréatique.

Elle est aussi aménagée pour l'accueil du public : chemins de petite randonnée (balisage jaune) et de grande randonnée (balisage blanc et rouge), circuits VTT, (chemins et circuits entretenus par les bénévoles des associations), aires de pique-nique avec tables et poubelles, belvédère de la Pierre Enon...

Principaux investissements réalisés ces dernières années :

- ✓ Création de 3 places de dépôt de bois « au Verria », bois de Coiron et au bout de la route forestière de Lissia.
- ✓ Entretien de l'étang de Lissia : élagage et débroussaillage de la zone humide.
- ✓ Plantation de hêtres dans le bois de Coiron.
- ✓ Plantation d'érables sycomores dans le cirque de Vogna.
- ✓ Plantation de Douglas, mélèzes, chênes, ormes, bouleaux dans la parcelle après le belvédère des tilleuls.
- ✓ Achat de 8 parcelles dans le marais de Brenet pour une surface de 16300 m².

Concernant les perspectives 2017-2018, il n'y a pas de gros projets engagés mais la continuité de cette gestion dans le but d'améliorer le patrimoine forestier communal.

Quelques définitions

Futaie irrégulière : Les arbres de la parcelle ont des âges différents (du semis au vieux bois).

Futaie régulière : Tous les arbres de la parcelle ont le même âge.

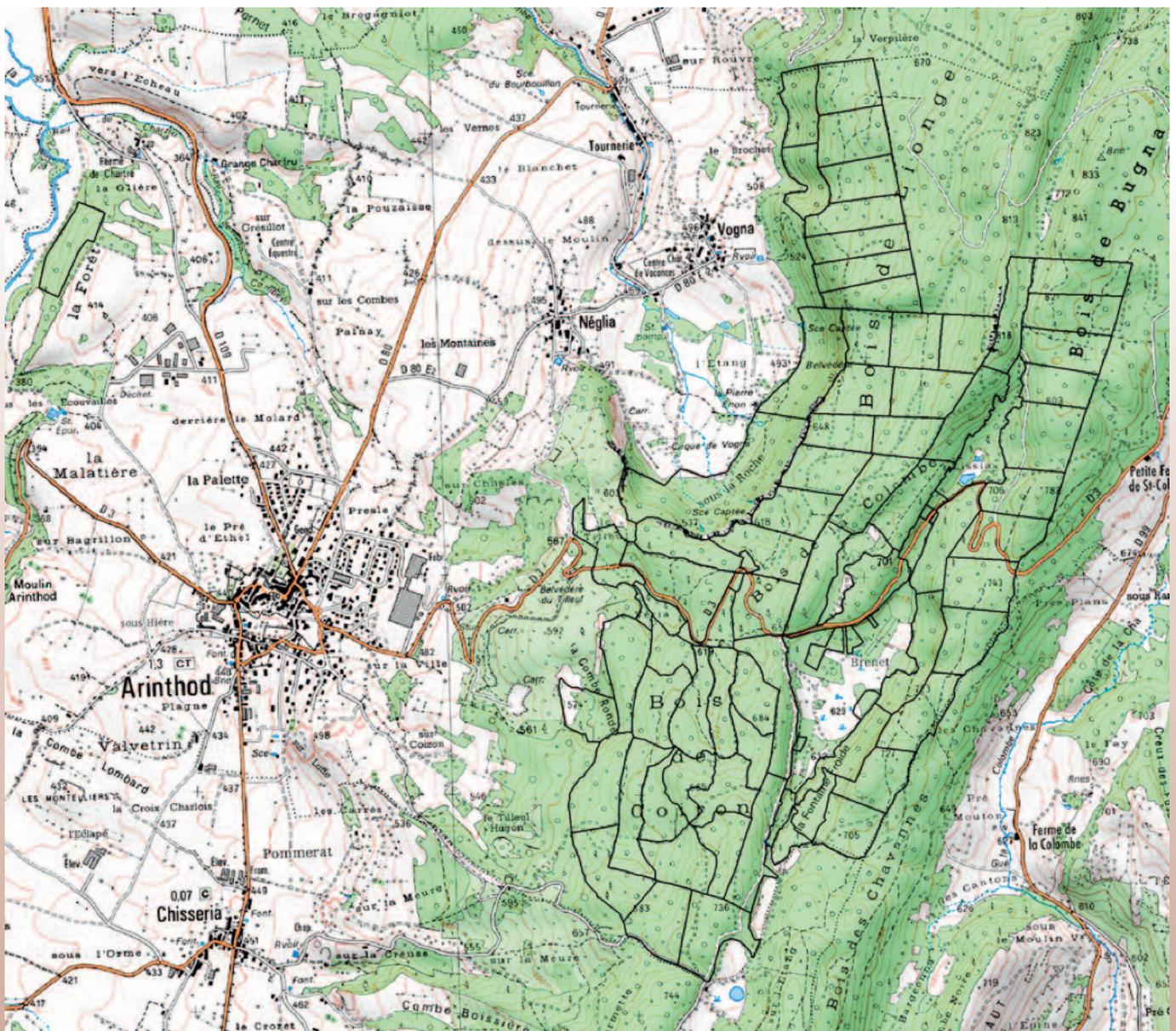
Affouage : en forêt communale, pratique consistant à délivrer à chaque foyer du bois de chauffage moyennant une taxe fixée par le conseil municipal. Le bois doit être utilisé pour les besoins domestiques du foyer.

PEFC : Label mondial qui a pour but d'apporter la garantie au consommateur que le produit bois qu'il achète est issu de sources responsables et, qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts.

Rôles de l'ONF

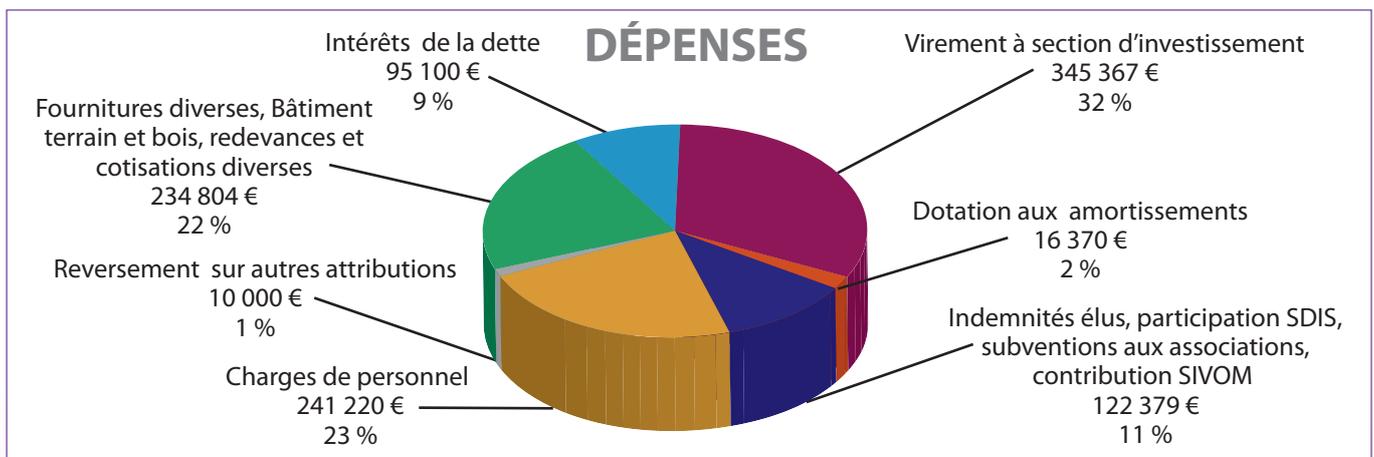
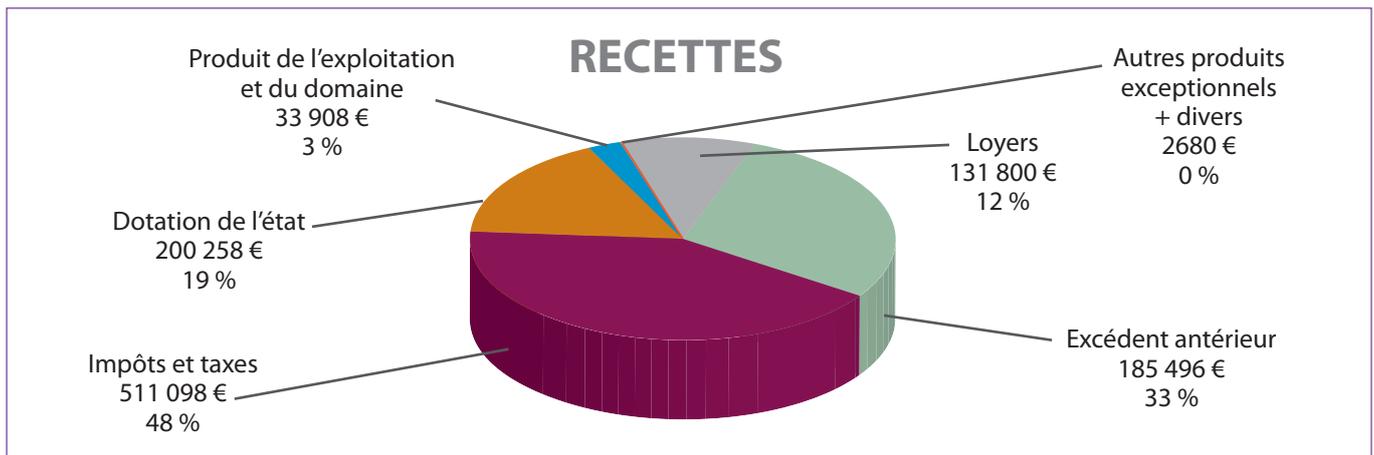
- ✓ Gestion des forêts pour les collectivités et rédaction du plan d'aménagement
- ✓ Gestion du patrimoine foncier (délimitation, ...)
- ✓ Choix des coupes et des arbres à abattre.
- ✓ Mise en vente des bois.
- ✓ Suivi de l'exploitation des bois.
- ✓ Programmation et réalisation de travaux forestiers (plantations, entretien des jeunes peuplements, création/entretien de dessertes, aménagements pour l'accueil du public...).
- ✓ Surveillance forestière et du patrimoine.
- ✓ Gestion écologique de la forêt (eau, espèces patrimoniales...)
- ✓ Tenue de tout l'historique précis de la forêt communale parcelle par parcelle.
- ✓ Réalisation d'études pour les communes dans le cadre de projets forestiers.

Plan de localisation de la forêt communale d'Arinthod

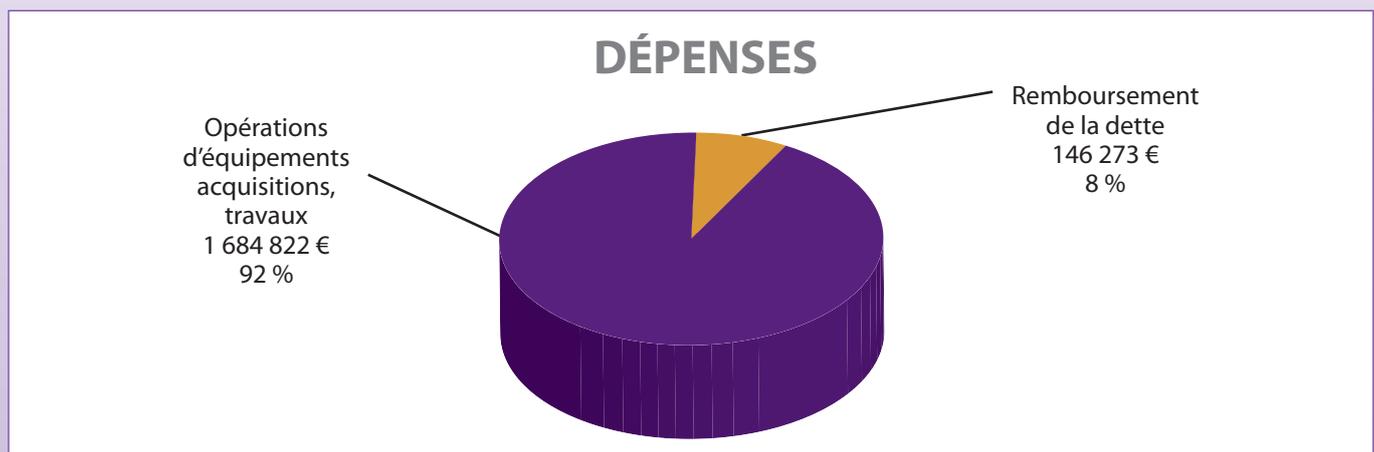
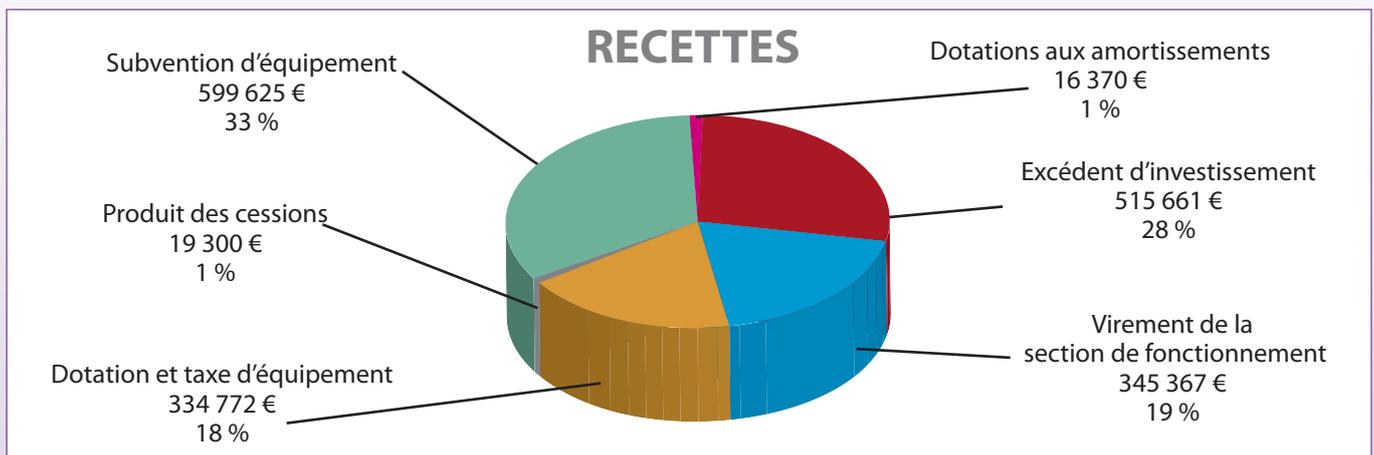


BUDGET COMMUNAL 2017

Fonctionnement : 1 065 240 €



Investissement : 1 831 095 €



REALISATIONS 2016

En 2016, les investissements suivants ont pu être réalisés grâce à l'autofinancement dégagé sur les recettes de fonctionnement 2016 et l'excédent de 2015. Un emprunt nouveau a été réalisé pour la réhabilitation du bâtiment 8 rue des écoles pour l'aménagement des locaux de la mairie et salles associatives.

PROGRAMMES	MONTANT TTC	SUBVENTIONS
ACQUISITION DE TERRAINS	9 038,00 €	
RÉHABILITATION BÂTIMENT 8 RUE DES ÉCOLES EN COURS DE RÉALISATION	1 147 320,00 €	452 425,00 €
PROGRAMME FORESTIER	19 850,00 €	
ÉCLAIRAGE PUBLIC DES RUES 6 ^{ème} tranche rénovation vétusté sécurité	12 410,00 €	
TRAVAUX TERRAIN DE FOOT	2 210,00 €	
TRAVAUX DE RESEAUX CHEMIN DU BOURBOUILLON	66 500,00 €	
TRAVAUX WC PUBLICS MAIRIE	1 617,00 €	
TRAVAUX MUR DE SOUTÈNEMENT PARKING MAIRIE	4 047,00 €	
ACQUISITIONS MATÉRIELS DIVERS Ordinateur, taille haie, tronçonneuse, signalisations, etc,	13 843,00 €	
ETUDE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (*)	12 019,00 €	13 174,00 €
FONDS DE CONCOURS A COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR TRAVAUX DE VOIRIE ET FIBRE OPTIQUE	4 351,00 €	
TOTAL	1 293 205,00 €	465 599,00 €

(*) Le paiement du solde de l'étude sur la révision du PLU (30 300 €) sera pris en charge par la Communauté de Communes suite à la prise de compétence urbanisme au 01/01/17.

PREVISIONS 2017

Les prévisions de recettes de fonctionnement 2017 et l'excédent de l'exercice 2016 permettent de dégager de l'autofinancement pour la réalisation des projets énumérés ci-dessous, ainsi que les restes à réaliser de l'exercice 2016.

PROGRAMMES	MONTANT TTC	SUBVENTIONS
TRAVAUX D'ACCESSIBILITE	17 000,00 €	
TRAVAUX DE ZINGUERIE AU BOULODROME	6 900,00 €	
CRÉATION AUVENT BATIMENT RUE DE LA CHAPELLE	7 227,00 €	
POSE DE VOLET BATIMENT 2 PLACE DE LA FONTAINE	1 100,00 €	
TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNAUX	16 460,00 €	
ACQUISITION DE TERRAIN	8 000,00 €	
CREATION SALLE DE CONVIVIALITÉ BATIMENT COUR DE LA MAIRIE + APPORT SUR LOGEMENTS SENIORS	187 000,00 €	
PROGRAMME FORESTIER	15 000,00 €	
ÉCLAIRAGE DES RUES	20 000,00 €	
ÉTUDE DE RÉHABILITATION CHEMIN DU PATRIMOINE	16 200,00 €	
ÉTUDE DE REVITALISATION	5 000,00 €	
ACQUISITIONS MATÉRIELS DIVERS	10 500,00 €	
CONTRAT NATURA 2000 AU MARAIS DE BRENAY ET VOGNA	151 100,00 €	126 200,00 €
FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR TRAVAUX DE VOIRIE, FIBRE OPTIQUE	31 000,00 €	
TOTAL	492 487 €	126 200 €

Actualités

Nouveau sentier piéton

Le cheminement piéton qui relie la rue des tilleuls à la place de la poste en passant par le parking de la communauté de communes, a été aménagé par la pose d'un enrobé et l'installation d'un banc.

Ce sentier évite de longer la rue des tilleuls dans sa partie la plus étroite et permet aux piétons et aux personnes en situation de handicap de se déplacer en toute sécurité.

Ces premiers aménagements sont l'amorce d'une réflexion globale en vue de créer un espace agréable entre deux rues à grande circulation dès lors que les surfaces nécessaires auront été acquises par la communauté de communes auprès des propriétaires voisins.



Visite au SICTOM de Lons-le-Saunier

Le 30 mars 2017, 42 personnes originaires de notre commune et des environs ont consacré leur journée à la gestion des déchets. La matinée se déroula au centre de tri du SYDOM à Lons-le-Saunier.

Après un exposé théorique sur les consignes de tri, sur le recyclage des emballages du bac bleu, nous avons suivi le cheminement des déchets depuis la chaîne de tri manuel (personnes en réinsertion qui occupent ces postes), chaîne de tri automatisé où les différents déchets sont regroupés selon leur destination. La zone de chargement des produits à incinérer (ce que vous mettez dans le bac gris) attirera notre attention : découverte de l'incinérateur qui alimente en chaleur certains quartiers de Lons.



Repas pris en commun au restaurant municipal. L'après-midi : c'est au centre d'enfouissement des déchets de Courlaoux que nous avons découvert la destination ultime des déchets non "récupérables" qui proviennent du "tout venant" de nos déchetteries ; déchets tassés, broyés et enfouis dans d'immenses fosses pour de nombreuses années. **Notre mode de consommation est à revoir !**

Le retour fut encore riche en enseignements, c'est "Guytou" qui là encore nous donna des informations sur le fonctionnement de la nouvelle déchetterie.



L'intérêt de cette journée fût multiple :

- *compréhension de l'utilité de bien trier,*
- *jeter moins et mieux,*
- *valoriser nos déchets pour protéger l'environnement,*
- *réduire les quantités de déchets biodégradables présents dans le bac gris par fabrication de compost, ces déchets comme les épluchures ou les déchets verts du jardin sont brûlés s'ils restent dans nos poubelles (achat groupé de composteurs possible).*
- *réduire les apports en déchetterie par des dons aux associations (vêtements, chaussures, jouets, mobilier, etc)*

Des guides sont disponibles en mairie :
 « guide du tri », « compostage »,
 « jeter moins c'est facile », "où va quoi ?"

Une nouvelle journée de visite peut être organisée en 2018, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie si vous êtes intéressé.

Les nouveaux commerçants



Photo : Le Progrès

Reprise de la pharmacie COULON par Lucie VUILLEMEY (première personne en partant de la gauche) en début d'été 2017.

ARINTHOD COMMERCE
Maxime Mermet reprend le garage Renault-Dacia

Maxime Mermet qui habite le village d'Aromas, en Petite montagne, est mécanicien automobile. Il vient de reprendre l'activité du garage Renault-Dacia, qui se situe à la sortie du village d'Arinthod, direction Thoirrette. Il se charge de la mécanique générale et de l'entretien de véhicules automobiles toutes marques. Il assure aussi la vente de véhicules neufs et d'occasion. Le garage est ouvert du lundi matin au vendredi soir et le samedi matin.

CONTACT Tel. : 03.84.47.04.50.



■ Maxime Mermet est le nouveau garagiste. Photo Louis PAGET

39A - 1

24/08/2017

Article et photo : Le Progrès

Journée citoyenne du 20 mai 2017

Pour la 3^{ème} année, Arinthod a réalisé sa journée citoyenne. La commune de Chisséria s'est également associée cette année à cet événement. Ce fût l'occasion de faire connaissance avec de nouveaux habitants, d'échanger avec toutes les générations représentées, de contribuer ensemble à des chantiers d'amélioration de notre cadre de vie et également de passer un moment convivial autour d'un repas.

Environ 90 personnes ont participé aux 6 ateliers proposés. La réunion d'information a été aussi source d'inspiration pour les participants, puisque d'autres ateliers non prévus initialement ont été organisés.

Cette année, Vogna a fait l'objet d'un atelier où l'équipe en charge a rénové le lavoir et la fontaine, installé un tableau noir pour les enfants du hameau, entretenu le terrain de boules et contribué au fleurissement. Une mini-bibliothèque a également été mise en place, comme à Arinthod, pour échanger des livres.



A Chisséria, une dizaine de personnes ont réalisé plusieurs chantiers : désherbage des rues, fleurissement, nettoyage de la fontaine de la Cornette et remise à niveau de la route des pavés de la fontaine du Fossard.



Dans l'atelier d'entretien du centre-ville d'Arinthod, le mur du boulodrome donnant sur le parc Gacon a été lavé au nettoyeur haute pression, le mur autour de la tour de l'Eglise également.

La réserve à incendie et la croix situées devant la Trésorerie ont été repeintes.





Une équipe a désherbé et nettoyé le jardin de la chapelle, une autre a débroussaillé le sentier du patrimoine. Ces travaux ont pu redonner de l'éclat aux vieilles pierres des murets qui font l'une des particularités d'Arinthod.



Parmi les équipes chargées du ramassage des déchets, un chemin a été débarrassé de divers débris provenant d'une ancienne décharge. A priori, moins de déchets ont été déversés sur le bord des routes cette année !



L'atelier cuisine a encore cette année préparé un excellent repas pour une centaine de personnes. La journée s'est terminée avec des saucisses grillées et des gâteaux confectionnés dans l'après-midi.



L'équipe municipale, ravie de cette réussite, remercie tous les participants venus donner un peu de leur temps et partager leurs compétences. Elle renouvelle son envie de poursuivre cette journée citoyenne avec d'autres ateliers qui pourraient être proposés en 2018.

**En attendant
l'année prochaine,
les idées sont
les bienvenues !
Vous pouvez venir
en faire part à la mairie.**

Le collège a la main verte

Dans le cadre des activités périscolaires, le collège Xavier Bichat propose différentes actions autour du développement durable (établissement labellisé E3D) en général et du jardin en particulier.

Deux clubs suscitent notamment l'intérêt des élèves : le club jardin et le club Guyane.

Le jardin du collège est divisé en 3 espaces distincts mais complémentaires :

- un carré "traditionnel" bêché et amendé grâce au compost produit par les déchets de la cantine,
- une butte de permaculture, créée en collaboration avec le collège Sainte-Marie de Lons,
- un jardin exotique établi à la suite d'un jumelage avec un collège guyanais situé près de Cayenne.

Ces trois jardins sont l'occasion d'expérimentations et d'échanges enrichissants pour les élèves. Mais laissons la parole aux principaux intéressés :



"Au début de l'année, nous avons désherbé le jardin et nous avons récolté les semences de l'année précédente. A l'automne Franck (le cuisinier) a récolté des tomates, des haricots, des courgettes et beaucoup de courges que nous avons dégustés à la cantine.

Durant l'hiver nous n'avons pas pu nous occuper du jardin à cause de la température trop froide, mais nous avons participé au marché de Noël avec la micro-entreprise et avons fabriqué des photophores avec des boîtes de conserve." (Clara, Robin et Méline)

"Le club Guyane réunit environ 20 élèves. Les inscrits au club Guyane sont des élèves volontaires. Nous avons semé des graines exotiques dans le jardin «Montjoly» (clin d'œil à la ville de Rémire-Montjoly en Guyane où se trouve le collège jumelé avec celui d'Arinthod). Nous avons aussi plusieurs plantes tropicales au CDI (vanille, avocat, café, ananas...) ainsi que des phasmes. Nous avons regardé un film sur la Guyane.

Les exposés que nous avons réalisés ont été affichés lors de la journée "Rendez-vous au jardin" qui a connu une grande affluence".



Quelques témoignages :

"C'est intéressant", commente Yanis.

"C'est bien, je me suis inscrite pour connaître d'autres cultures", explique Louison.

"On apprend beaucoup sur la Guyane", commentent Mathilde et Myriam.

"Je me suis inscrite au club Guyane car je voudrais communiquer avec d'autres élèves Guyanais", ajoute Lucie.

"Le club Guyane, c'est un bon moyen d'ouvrir le collège sur le monde" conclut M. Chappez (documentaliste).

En cette rentrée 2017-2018, les clubs reprennent leurs activités avec de nouveaux projets, notamment la réalisation d'un webdocumentaire sur la permaculture, la participation au marché de Noël et une journée déguisée spéciale Guyane avec la venue de l'écrivain Yves-Marie Clément.



Pour suivre nos activités : Blogs :

Sur la permaculture :

<https://mariebichat.wordpress.com/>

Sur la Guyane :

<https://juraguyaneenaction.wordpress.com/>

Sur le jardin et les clubs du collège :

<http://www.clg-xavier-bichat.ac-besancon.fr/category/clubs/>

Interview d'un cadet de la sécurité civile

Une quarantaine d'élèves volontaires de la 6^e à la 3^e ont découvert durant l'année scolaire 2016-2017 les différentes formes d'engagement citoyen au sein de la sécurité civile et ont agi concrètement pour diffuser ces valeurs, encadrée par M^{me} BRIDE, principale du collège et M. VALLEE, gestionnaire du collège et pompier volontaire.

Le bilan est très positif.

Les objectifs de cette formation étaient de :

- connaître son environnement, les risques et leur gestion,
- être acteur de la sécurité civile et s'investir au sein de l'établissement,
- participer à la diffusion de la culture de la sécurité civile.

Quelles activités avez-vous faites ?

« Aux cadets », les activités étaient diverses et variées :

- La gestion des risques
- La visite du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à Lons-le-Saunier
- La formation aux premiers secours
- L'évaluation de la mise en sûreté du collège
- Le sauvetage aquatique à la piscine d'Arinthod
- Une manœuvre avec les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) un samedi matin
- La visite du barrage de Vouglans
- La formation de la population aux gestes de premiers secours (Élus et parents d'élèves)

Qu'avez-vous aimé dans cette expérience au sein des cadets ?

La différence d'âge nous a rapproché, les activités variées, la bonne entente du groupe, notre investissement au sein du collège afin de nous préparer en cas de problèmes dans le collège et hors du collège.

Combien de temps a duré la formation aux gestes de premiers secours à la population d'ARINTHOD ?

La formation s'est déroulée le jeudi 16 février 2017 de 18h00 à 20h00.

Comment s'est déroulée cette formation ?

Nous étions 2 ou 3 cadets à encadrer un groupe d'environ 20 personnes.

Ce sont principalement les pompiers d'ARINTHOD qui ont dispensé cette formation. Nous étions un peu leurs assistants !

Quelles sont les choses que vous avez apprises à la population pendant la formation ?

Nous avons appris à faire la PLS (Position Latérale de Sécurité), le massage cardiaque, l'arrêt d'une hémorragie et l'appel d'urgence.

Les gens ont-ils aimé cette formation ?

Oui, ils ont vraiment apprécié cette formation de 2 heures.

Par quoi cette année de formation s'est-elle terminée ?

Nous étions trente-quatre cadets à recevoir le mardi 27 juin nos attestations de formation de cadet de la sécurité civile des mains de Monsieur FOLK, Inspecteur d'Académie et de Monsieur CHIPPONI, secrétaire général de la préfecture du Jura représentant Monsieur le Préfet du Jura.

Poursuite de cette activité pour l'année 2017 - 2018



Quelles activités avez-vous préférées ?

Pour ma part, c'est la visite du SDIS et la visite du barrage de Vouglans, car ce sont des lieux qui ne sont pas ouverts au public.

Entretien du cimetière

Suite à l'interdiction progressive des produits phytosanitaires dans les espaces publics, l'année 2017 est une année de transition au cours de laquelle l'aspect esthétique du cimetière peut paraître négligé.

Nous testons actuellement différents moyens d'éradiquer les mauvaises herbes en essayant de réduire les heures de main d'œuvre et de limiter le coût des produits utilisés pour arriver progressivement à ne plus utiliser de produits chimiques.

Les nouveaux désherbants « bio » autorisés sont moins efficaces et plus chers.

L'arrachage manuel doit être renouvelé très souvent et prend beaucoup de temps.

D'autres solutions sont à l'étude :

Les pieds de murs : semer des graines de fleurs qui coloniseront ces espaces difficiles à entretenir et limiteront ainsi la croissance des mauvaises herbes.

Enherbement des allées avec un mélange spécifique à croissance très lente (1 à 2 tontes par an)

Ci-dessous, quelques pistes pour l'aménagement (vu au cimetière de Bourg-en-Bresse).

AVANT



Technique de réensemencement d'herbe à croissance très lente

APRÈS



Vivaces en toute liberté

Carte Nationale d'Identité et/ou Passeport (première demande ou renouvellement)

Le dépôt d'un dossier de demande de carte nationale d'identité sécurisée ou de passeport se fait uniquement sur rendez-vous à Arinthod.

DEMARCHE :

1 - Effectuer une pré-demande en ligne sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/>, ou compléter un document CERFA à réclamer dans notre mairie.

2 - Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie (03 84 48 00 67)

3 - Se présenter avec les pièces à fournir (présence obligatoire de tous les intéressés quel que soit leur âge).

Tout dossier incomplet ne sera pas traité, et le rendez-vous sera reporté ultérieurement

PIECES à FOURNIR :

● Pré-demande ou CERFA

● 1 photo d'identité de moins de 6 mois, conforme aux normes officielles

● Justificatif d'identité :

* Carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans.

* OU passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans (passeport sécurisé et non sécurisé).

* OU copie intégrale originale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois, **uniquement pour une 1^{ère} demande**, ou si l'ancienne carte ne peut pas être présentée ou si elle est périmée depuis plus de 5 ans (les personnes nées à l'étranger ou dans une commune qui a dématérialisé son état-civil n'ont pas à fournir d'acte de naissance) :

cf liste des communes sur

<https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

● Ancienne CNI / ancien passeport

Si l'ancienne CNI ne peut être présentée, produire la déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux + copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

● Justificatif de domicile de moins d'un an (facture eau, électricité, gaz ou téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition, assurance habitation, titre de propriété, quittance de loyer non manuscrite).

Pour les personnes n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom et prénom (ex : enfant majeur vivant chez ses parents) : attestation sur l'honneur de logement de l'hébergeant, justificatif de domicile de l'hébergeant, pièce d'identité de l'hébergeant.

● Timbre fiscal

- Passeport : 86 euros pour un adulte
42 euros pour un mineur âgé de 15 ans et plus
17 euros pour un mineur âgé de moins de 15 ans.

Timbre disponible en Préfecture, dans les bureaux de tabac ou sur le site :

<https://timbres.impots.gouv.fr/>

CAS PARTICULIERS : Voir notre site internet

http://www.mairiearinthod.fr/vos_demarches.html

ou nous contacter au **03 84 48 00 67**.

Carte Nationale d'identité :

durée de validité : 10 ou 15 ans ?

Pour les personnes majeures : la CNI est valable 15 ans.

Cette durée est également élargie pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les personnes mineures : la CNI est valable 10 ans.

Le passeport est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

Délai d'obtention : variable selon les périodes de l'année.

Les cartes nationales d'identité et les passeports sont mis à disposition de leur titulaire pendant une période de 3 mois dès réception en mairie. Passé ce délai, les titres sont invalidés et détruits.

J'habite à Arinthod, alors je peux

- ✓ Apprendre la musique
- ✓ Découvrir l'orgue, la guitare et la musique en général
- ✓ Chanter, assister aux concerts,
- ✓ Pratiquer la danse, la zumba, le fitness, la gym, le yoga, le judo
- ✓ Jouer au foot, au Badminton, au volley, au tennis, à la pétanque
- ✓ Nager en piscine, pratiquer l'aquagym
- ✓ Améliorer mon anglais, jouer aux échecs
- ✓ Participer au club sourire d'automne
- ✓ Faire de l'escalade, de la spéléo, du vélo, randonner en groupe
- ✓ Aider la croix rouge, l'épicerie sociale, l'ADMR,
- ✓ Soutenir Entraide, la joie de vivre, le fil de la Petite Montagne
- ✓ Donner mon sang
- ✓ Découvrir le modelage et la poterie
- ✓ Fabriquer des bijoux
- ✓ Travailler le bois
- ✓ Visiter la médiathèque
- ✓ Chasser, pêcher
- ✓ Aller au cinéma
- ✓ M'intéresser au souvenir français
- ✓ Découvrir les outils d'autrefois
- ✓ Adhérer aux croqueurs de pommes
- ✓ Fréquenter le centre de loisirs

Et m'engager... ?



JOURS	ACTIVITES
L U N D I	Sourire Automne - atelier mémoire
	Foot jeunes décembre à mars
	Foot séniors décembre à mars
	Danse 9/13ans
	Postural-ball
	Echecs
	Gymnastique adultes
M A R D I	Foot séniors
	Aquagym
	Randonnée (1 semaine/3)
	Eveil musical 5 à 7 ans / cours individuels flûte à becs, clarinette ou clavier / formation musicale adultes et enfants
	Cours de musique (percussions, batterie, guitare, etc)
	Ateliers le fil de la Petite Montagne
	Pétanque
	Initiation natation - Cours enfant
	Apprentissage / Aquaphobie - Cours adultes
	Gymnastique adultes
	Badminton
M E R C R E D I	Foot jeunes puis seniors - de décembre à mars
	ZUMBA
	JUDO
	Rencontre club sourire d'Automne
	Eveil à la danse 3/6ans
	Danse pré-ados
	Bijoux/papiers recyclés
	Initiation natation - Cours enfant
	Foot jeunes - décembre à mars
	Foot jeunes - décembre à mars
	Gymnastique adultes
	Aquagym
	Fitness
Volley	
Chorale AVEINNA	
J E U D I	Aquagym
	Perfectionnement natation - Cours enfants
	Foot jeunes - de décembre à mars
	Foot
	Perfectionnement natation - Cours adultes
	Cours d'anglais
	Echecs - jeu libre
	Yoga
	Escalade
	Cuisse/Abdos/Fessiers
V E N D R E D I	Randonnée (1 semaine/3)
	Perfectionnement natation - Cours enfants
	JUDO
	Aquagym
	Nageurs endurance
	Foot seniors de décembre à mars
	Tennis - équipe homme séniors
	Ecole de tennis
S A M E D I	Apprentissage - Cours adultes
	Tennis - équipe femme séniors
	Atelier modelage, poterie
	Natation libre
	Atelier bois, création de meubles et objets décors, sculpture
	Sortie cyclo
	Badminton
Foot matches	
D I M A N C H E	Randonnée (1 semaine/3)
	Sortie VTT
	Foot matches

HORAIRES	LIEUX	(RESPONSABLE)
14h00 - 16h15	Salle de la Charité	Gilbert BEDIOT 03.84.48.05.81
16h30 - 18h30	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
18h30 - 20h45	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
17h00 - 18h00	Gymnase	Lilian BOTTEX 06.83.72.14.04
18h15 - 20h15	Gymnase	Lilian BOTTEX 06.83.72.14.04
17h00 - 19h00	Collège Bichat	Christopher OLSZEWSKI 06.46.38.51.14
19h00 - 20h00	Dojo	Monique LAFONT 03.84.48.07.31
20h00 - 22h00	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
8h30 - 9h45	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
après-midi		Martial REGIS 03.84.48.01.64
après-midi	1, rue de la Chapelle	Philippe PERNET 06.02.17.90.41
après-midi	1, rue de la Chapelle	TRAKT & Cie 06.61.15.54.59 - rohal@free.fr
14h00 - 17h00	Salle de la Charité	Monique PERROD 06.31.38.41.35
14h00 - 18h00	Boulodrome	Fabrice BRIDE 06.82.84.52.63
16h30 - 17h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
17h30 - 18h30	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
18h00 - 19h00	Dojo	Monique LAFONT 03.84.48.07.31
18h00 - 22h30	Gymnase	Carole FIGUET 06.71.10.97.41
16h30 - 18h30	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
19h00 - 21h00	Salle polyvalente	Lilian BOTTEX 06.83.72.14.04
13h00 - 17h00	Dojo	
14h00 - 18h00	Salle de la Charité	Gilbert BEDIOT 03.84.48.05.81
17h15 - 18h00	Dojo	Lilian BOTTEX 06.83.72.14.04
18h00 - 19h00	Dojo	Lilian BOTTEX 06.83.72.14.04
14h00 - 15h30	1,rue de la Chapelle	Annie BONARDOT 03.84.35.73.37
16h30 - 17h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
16h30 - 18h00	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
17h30 - 19h00	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
18h00 - 20h00	Gymnase	GENERGYM Jérôme VUILLEMIN 03.84.48.06.06
17h30 - 18h30	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
19h00 - 20h30	Salle polyvalente	Lilian BOTTEX 06.83.72.14.04
20h00 - 23h30	Gymnase	Dimitri BRUN 06.88.49.34.30
20h00 - 22h00	Maison des services	Henri LUQUET 03.84.35.73.44 Chef de chœur M-Ch. CHARBONNIER 03.84.48.00.44
8h30 - 9h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
16h30 - 17h15	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
16h30 - 18h30	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
16h30 - 18h30	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
17h30 - 18h30	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
à partir de 18h30	Maison des services	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
18h00 - 19h15	Salle de la Charité	Christopher OLSZEWSKI 06.46.38.51.14
18h15 - 19h30	1, rue de la Chapelle	Christophe THIEME 04.74.50.73.41
18h00 - 22h30	Gymnase	Frédérique ROUSSELOT 06.89.93.46.99
18h00 - 19h00	Dojo	Lilian BOTTEX 06.83.72.14.04
après-midi		Martial REGIS 03.84.48.01.64
17h00 - 17h45	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
16h45 - 21h00	Dojo	
18h00 - 18h45	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
19h00 - 20h00	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
18h30 - 20h00	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
à partir de 20h00	Gymnase	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
9h00 - 10h00	Gymnase	Franck CAFFAREL 06.75.19.59.78
9h00 - 10h00	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
9h00 - 13h00	Gymnase	Franck CAFFAREL 06.75.19.59.78
9h30 - 12h00	1,rue de la Chapelle	Leslie QUAIN 09.84.27.06.35
10h00 - 12h00	Piscine intercommunale	Communauté de communes Petite Montagne 03.84.48.04.78 ccpmontagne@petitemontagne.fr
14h00 - 18h00	1,rue de la Chapelle	Charlotte PIERRON 06.24.71.27.06
14h00		Jean-Christophe PEYFORT 03.84.47.57.47
14h00 - 16h30	Gymnase	Carole FIGUET 06.71.10.97.41
après-midi	Stade	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85
la journée		Martial REGIS 03.84.48.01.64
matin		Jean-Christophe PEYFORT 03.84.47.57.47
après-midi	Stade	Nicolas CALLAND 06.30.09.36.85

AVIS

Toutes les personnes
désireuses de participer
à l'élaboration du prochain
bulletin municipal
en collaboration avec les élus
sont les bienvenues !

N'hésitez pas à prendre contact
auprès du secrétariat de mairie.

A bientôt !

L'information
de notre commune,
c'est aussi :
www.mairiearinthod.fr

RAPPEL

COMMUNE D'ARINTHOD – 39240

Extrait du registre des arrêtés du Maire

Le Maire d'ARINTHOD,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2212-2, L2213-4 et L2214-4 ;

Vu le code pénal, et notamment l'article R 623-2 ;

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L1311-1, L1311-2, L1421-4, L 1422-1 et R48-1 à R 48-5 ;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L571-1 et suivants ;

ARRETE

Article 1 : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers et les entreprises à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **sont interdits** :

-les dimanches

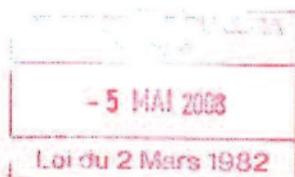
Article 2 : -Monsieur le Maire

-Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie

sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Arinthod, le 05 MAI 2008

Le Maire



RAPPEL

Merci
de bien vouloir
ranger
vos poubelles
avant et après
leur ramassage.

LES EFFORTS
DE CHACUN,
C'EST
LE BIEN-ÊTRE
POUR TOUS !

Infos Pratiques

Etat Civil

NAISSANCES

Le 26 octobre 2016 : Melaine LOMBARD

Le 2 décembre 2016 : Azra GUL

Le 20 juin 2017 : Séréna DUPONT GUEHO

Le 20 juin 2017 : Almila SEN

Le 29 juin 2017 : Déniss DJILALI

Le 18 octobre 2017 : Romane DIETRE

MARIAGES

Le 29 avril 2017 : Menevse CAVDAR et Enes TORBALI

Le 24 juin 2017 : Jennifer CUMIN et Charles JOLY

Le 1er juillet 2017 : Delphine VERHAEGEN et Jérôme FONTEALBA

Le 12 août 2017 : Marie-Anne GIROD et Sébastien FILLOD

Le 28 octobre 2017 : Patricia BLANC et Tanguy ROCHET

DÉCÈS

Le 21 septembre 2016 : Reine PICOD née ROUGEMOND (94 ans)

Le 29 septembre 2016 : Jean GUILLEMIN (90 ans)

Le 30 octobre 2016 : Colette BESSON née BRANCAZ (84 ans)

Le 7 novembre 2016 : Marcelle SABATON née MAZEL (96 ans)

Le 10 décembre 2016 : Jean HUGON (86 ans)

Le 1er janvier 2017 : Gérard BRIDE (69 ans)

Le 6 janvier 2017 : Jacqueline LEROUX (83 ans)

Le 9 janvier 2017 : Solange PICARD (84 ans)

Le 12 janvier 2017 : Emile LIAGU (96 ans)

Le 31 janvier 2017 : Anne HENRY (90 ans)

Le 17 février 2017 : Joël LOUIS (63 ans)

Le 26 février 2017 : Alix COMTE (93 ans)

Le 3 mars 2017 : François JACQUEMIN (61 ans)

Le 4 avril 2017 : Maurice BESARD (84 ans)

Le 5 avril 2017 : Paulette VARROT née BOUQUEROD (93 ans)

Le 9 avril 2017 : Jean-Claude BOUILLOD (69 ans)

Le 27 avril 2017 : Marcelle JULLIEN (85 ans)

Le 2 mai 2017 : Denis MARECHAL (53 ans)

Le 31 mai 2017 : Georges GUILLOT (97 ans)

Le 1er juin 2017 : Marie-Antoinette LAURENT née CREIX (87 ans)

Le 15 juin 2017 : Colette PETIT (81 ans)

Le 30 juin 2017 : Blandine GAUTHIER-MANUEL née BENOIT-GONIN (93 ans)

Le 7 juillet 2017 : Antoinette GOIFFON née PAGET (94 ans)

Le 20 août 2017 : Marie-Reine FERRUT née TONNAIRE (93 ans)

Le 14 septembre 2017 : Rénée ROMAIN née GUYOT (84 ans)

Le 15 septembre 2017 : Guy CHATILLON (77 ans)

Le 19 octobre 2017 : Pierre BEZY (88 ans)

Le 22 octobre 2017 : Michel RENAUD (84 ans)

Associations diverses d'Arinthod (39240)

Foyer Rural

Président : Martial REGIS
03 84 48 01 64

Associations Sportives

Judo club Arinthod St-Julien

Président : Jean-François VIVIER
03 84 85 47 53

Club Spéléo

Président : Pierre DOUBEY
03 84 48 07 31

Gymnastique Adultes

Présidente : Monique LAFONT
03 84 48 04 24

Section Cycliste

Président : J-Christophe PEYFORT
03 84 47 57 47

Section Badminton

Présidente : Carole FIGUET
06 71 10 97 41

Association les Randonneurs de la Petite Montagne

Président : Martial REGIS
03 84 48 01 64

Section escalade

Présidente : Frédérique ROUSSELOT
06 89 93 46 99

Association Services-Forme

Président : Lilian BOTTEX
06 83 72 14 04

Société de Football

Président : Nicolas CALLAND
06 30 09 36 85

Société de Boules

Président : Fabrice BRIDE
06 82 84 52 63

Yoga - Le Bol d'Air Club

Responsable : Christophe THIEME
04 74 50 73 41

GENERGYM+

Président : Jérôme VUILLEMIN
03 84 48 06 06

Chasse

Président : Jean-Michel GROS
06 32 64 78 12

Pêche : APPMA

Président : Eric GOIFFON
03 84 42 85 42

Section Volley

Président : Dimitri BRUN
06 88 49 34 30

Associations Culturelles

Section cinéma

Président : Eric JACQUEMIN
03 84 48 08 93

Association des Travailleurs Turcs

Président : Ziya GORMEZ
03 84 48 59 38

Chorale "l'Aveinna"

Président : Henri LUQUET
03 84 35 73 44

Chef de chœur : M-Christine CHARBONNIER
03 84 48 00 44

Association des Croqueurs de Pommes

Président : Jacques CALLAND
03 84 48 05 97

La Maison des Lutins

Présidente : Elodie SALVI
06 64 14 09 34

Association Jeanne d'Arc

Président par intérim : Alain BRUGERE
03 84 48 08 48

Les Amis de l'Orgue

Président : Paul GUILLOT
04 74 76 80 78

Les outils d'autrefois

Président : Michel SUDAN
03 84 48 01 17

Section échecs

Président : Christopher OLSZEWSKI
06 46 38 51 14

Les ateliers de la Petite Montagne

Présidente : Charlotte PIERRON
06 24 71 27 06

Santé / Social

Sapeurs-pompiers

Chef de centre : Christophe BRUNET
06 47 59 86 16

Donneurs de Sang

Président : Daniel BESSON
03 84 48 09 91

Association Entraide

Présidente : M-France DEJONGHE
03 84 35 79 50

Croix Rouge

Responsable : René CHEVASSUS
03 84 35 71 36

ADMR

Présidente : Mme Carboneau
03 84 48 59 74

FNATH

Président : Pascal HARLAUT
03 84 48 41 18

Sourire d'automne

Président : Gilbert BEDIOT
03 84 48 05 81

Le Fil de la Petite Montagne

Présidente : Monique PERROD
06 31 38 41 35

La Joie de Vivre

Présidente : Christelle DAVID
03 84 35 18 18

Secours catholique

Présidente : Olga GUILLEMIN
06 38 50 99 72

Souvenir

Anciens Combattants

Président : André PIQUET
04 74 75 81 71

Anciens d'Afrique du Nord

Président : Philippe JANOD
03 84 48 00 18

Souvenir Français

Président : Philippe DEPRESZ
03 84 35 70 77

Infos Pratiques

SANTÉ / SOCIAL

Kinésithérapeute

Pierre GIRO 03 84 35 18 16 / 06 51 03 95 02

Ostéopathe

Jeewan ROFFAT 07 68 28 71 15

Cabinet Médical

Docteurs EL HANI et BERGIER 03 84 48 00 14

Médecin de garde

3966

La nuit de 20h à 8h

Le week-end du samedi 12h au lundi 8h

Les jours fériés de 8h à 8h le lendemain

Cabinet des infirmières

Noélie BOUILLOUX, Marie-Noëlle LEDIG
03 84 48 01 03

Cabinet dentaire

Docteur AVENARD-GLORIEUX 03 84 48 07 97

Dentiste de garde

3966

Tous les dimanches et jours fériés : 10h-12h

Pharmacie Vuillemey

03 84 48 01 21

Ambulance de la Petite Montagne

03 84 48 07 80

Centre Hospitalier Intercommunal

03 84 35 18 18

ADMR

03 84 48 59 74

Taxi "La Pierre Enon"

03 84 48 59 88

URGENCES

Pompiers

18

Gendarmerie

17

SAMU

15

SERVICE PUBLIC

Mairie

03 84 48 00 67
mairie.arinthod@wanadoo.fr
www.mairiearthod.fr

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 13h30-18h

Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30-17h30

Mercredi et samedi : 8h30-12h

Communauté de Communes de la Petite Montagne

03 84 48 04 78
ccpmontagne@orange.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Syndicat à la carte

03 84 48 07 15

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

La Poste

03 84 48 00 29

Lundi 14h-16h30

Du mardi au vendredi 9h30-12h / 14h00-16h30

Samedi 9h30-12h

Médiathèque

03 84 48 82 61

Mardi : 9h30-12h30 / 15h-18h

Mercredi et vendredi : 9h30-12h30 / 14h-18h

Samedi : 9h30-13h30

Étude notariale de Maître Meynial Desmare

03 84 48 00 06

Trésor Public

03 84 48 00 91

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Déchetterie

03 84 48 50 33

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-17h - Samedi : 9h-12h

Ramassage ordures ménagères :

Bacs bleus : le vendredi des semaines paires,

à partir de 5h

Bacs gris : tous les mercredis à partir de 5h

École Maternelle

03 84 48 07 72

École Primaire

03 84 48 07 71

Collège Bichat

03 84 48 00 41

Centre de Loisirs

03 84 48 05 55

(Période scolaire et vacances)

Horaires vacances scolaires :

Du lundi au jeudi : 7h-18h30 - Vendredi : 7h-18h